

Indicateurs, objectifs et visions de développement durable

Rapport fédéral 2009

Contexte 4

Partie I :
Mesure des progrès sociétaux 9

Partie II :
Outils de mesure 15

Recommandations 19





Comment parler du développement durable en termes concrets?

En lançant ce projet, le rapport Brundtland(*) définissait le développement durable comme un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Rien n'est plus concret que les «besoins», en particulier les besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité. Il s'agit en effet de droits fondamentaux comme le droit à une alimentation sûre, à un environnement sain, à une éducation suffisante...

Cette brochure présente le 5ème Rapport fédéral sur le développement durable. Dans ce Rapport, l'accent a été placé sur une exigence souvent oubliée du développement durable : la mesure des progrès réalisés. Savoir si le développement en cours suit un chemin réellement durable n'est en effet possible que si des indicateurs choisis avec pertinence permettent d'en mesurer la progression dans le temps. Il faut aussi fixer des balises grâce auxquelles le chemin parcouru peut être évalué.

A cet égard, le 5ème Rapport fédéral sur le développement durable est donc différent de ceux publiés jusqu'ici parce qu'il est ciblé sur cette exigence de la mesure. Pas seulement avec des chiffres et des indices de croissance économique, mais aussi avec des indicateurs sociaux et environnementaux. Ces indicateurs sont présentés en montrant que l'économie interagit constamment avec la société et l'environnement et qu'elle dépend crucialement d'eux à long terme.

(*) Publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le *Rapport Brundtland* a été le premier document à définir spécifiquement ce concept et à esquisser la politique nécessaire pour parvenir à un «développement durable».

Contexte

Indicateurs, objectifs et visions de développement durable, 5ème Rapport fédéral sur le développement durable aborde la question très débattue des indicateurs de progrès. Question importante puisque ces outils permettent de mesurer l'évolution de nos sociétés vers un développement durable.

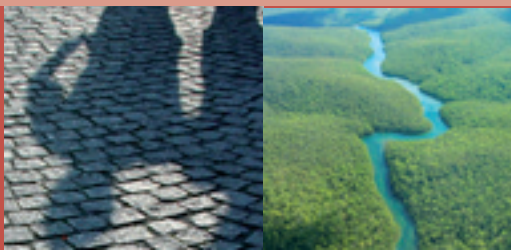
Le Rapport est centré sur l'étude d'un tableau d'**indicateurs de développement durable (IDD)**, tableau qui montre dans quelle mesure des **objectifs stratégiques de développement durable (OSDD)** sont en voie de réalisation en Belgique. Il examine aussi le choix de ces objectifs stratégiques dans le cadre de visions à long terme sur l'évolution de la société, de l'environnement, de l'économie et des politiques publiques.

Ce Rapport entend faire prendre conscience aux décideurs de l'utilité et du contenu des indicateurs pour gouverner notre développement. Il veut aussi les aider à comprendre et à suivre leurs tendances, qu'ils soient ou non associés à des objectifs. En montrant leur diversité et leurs interactions, ce Rapport peut aussi aider à prendre des décisions pour accélérer les progrès vers les objectifs.

La **première partie** du Rapport montre l'utilité des IDD et des OSDD. Ils sont utiles pour mesurer les progrès de la Belgique fédérale, mais ils sont tout aussi indispensables pour la construction de visions de développement durable à long terme au niveau mondial.

La **seconde partie** du Rapport étudie le contenu des IDD. Celui de quelques indicateurs synthétiques est examiné de plus près, mais aussi le contenu détaillé de tableaux d'IDD utiles pour la décision au niveau fédéral. Deux tableaux sont proposés. L'un reprend 88 indicateurs; l'autre, plus restreint, propose une sélection de 18 indicateurs particulièrement utiles à la décision politique.

Sur la base de cet examen, le Rapport émet ensuite des **recommandations** au sujet des outils permettant de mesurer les progrès de la société. Ce suivi des progrès de la société est d'ailleurs l'une des missions attribuées aux Rapports par la *loi du 5 mai 1997 relative à la coordination de la politique fédérale de développement durable*. Cette loi a engendré jusqu'ici cinq Rapports fédéraux.



|2005

Le troisième Rapport fédéral (2005) était principalement axé sur l'évaluation de la stratégie fédérale en matière de développement durable.

|2007

Le quatrième Rapport (2007) portait sur les conditions de vie futures en 2050 et sur les politiques à mener pour assurer un avenir viable.

|2009

Le cinquième Rapport fédéral (2009) fait donc des recommandations basées sur plus d'une décennie d'expertise et de rapportage de la Task force du Bureau fédéral du Plan. Cette expérience facilite l'approche critique des outils existants.

Ce Rapport est réalisé dans le prolongement de la Table ronde sur les **IDD** d'aide à la décision, Table ronde organisée le 19 mars 2009 par le ministre fédéral du climat et de l'énergie, en charge du développement durable. Il apporte aussi des éléments de réponse à la demande de la société civile: *«le CFDD [Conseil fédéral du développement durable] a insisté dans plusieurs avis sur la nécessité de développer en Belgique une liste nationale restreinte d'indicateurs de développement durable qui puisse constituer un instrument utile dans le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable, notamment pour en identifier les priorités»* (CFDD 2007).



Le rapport identifie **cinq types d'indicateurs** parmi ceux qui peuvent répondre à ces attentes de la société civile. Certains d'entre eux sont reliés à la comptabilité nationale actuelle, d'autres sont plus neufs. Chacun de ces types d'indicateurs est représenté par un pictogramme qui synthétise ses caractéristiques fondamentales.

Cinq types d'indicateurs



1. Indicateurs basés sur les comptes satellites

Certains comptes sont appelés «satellites» parce qu'ils associent des informations sur la société et l'environnement aux informations économiques contenues dans les comptes nationaux. Ils permettent de calculer des indicateurs liant ces données sociales ou environnementales à ces données économiques.



2. Indicateurs d'empreinte écologique et de biocapacité

Ces deux indicateurs informent, d'une part, sur les pressions exercées par la consommation et la production sur le capital environnemental et, d'autre part, sur l'état de ce capital. Ces indicateurs sont construits à partir d'un système de comptes différent du système des comptes nationaux.



4. Indicateurs de finances publiques

Les sept indicateurs synthétiques de finances publiques repris dans le tableau d'IDD sont des indicateurs construits à partir des comptes nationaux. L'un d'entre eux renseigne sur le niveau de la dette publique alors que les six autres mesurent des recettes et des dépenses publiques qui influencent son évolution à long terme et qui peuvent répondre aux défis d'un développement durable.



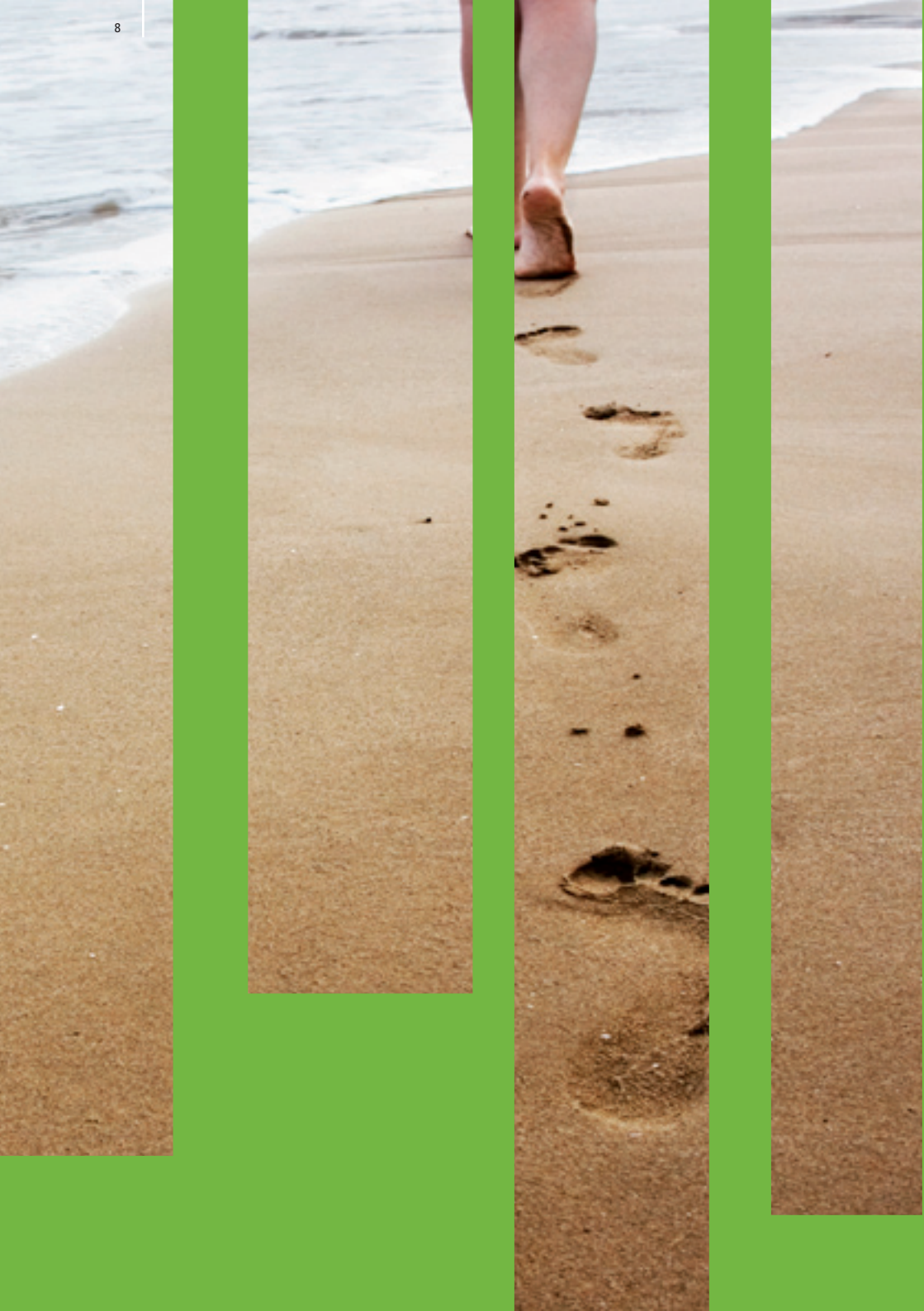
3. Indicateur de développement humain

L'indicateur de développement humain (IDH) est un indicateur synthétique composé de quatre autres indicateurs. Il informe sur la composante sociale du développement. L'IDH mesure les dimensions fondamentales du «développement humain»: vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir un niveau de vie décent.



5. Indicateur de mise en œuvre des Plans fédéraux de développement durable

Un indicateur a été construit pour informer sur l'état d'avancement des mesures contenues dans les Plans fédéraux de développement durable. Il les classe notamment selon leur étape de mise en œuvre: «préparation», «exécution», «monitoring», pour mesurer la contribution des politiques publiques à l'évolution de la société vers un développement durable.



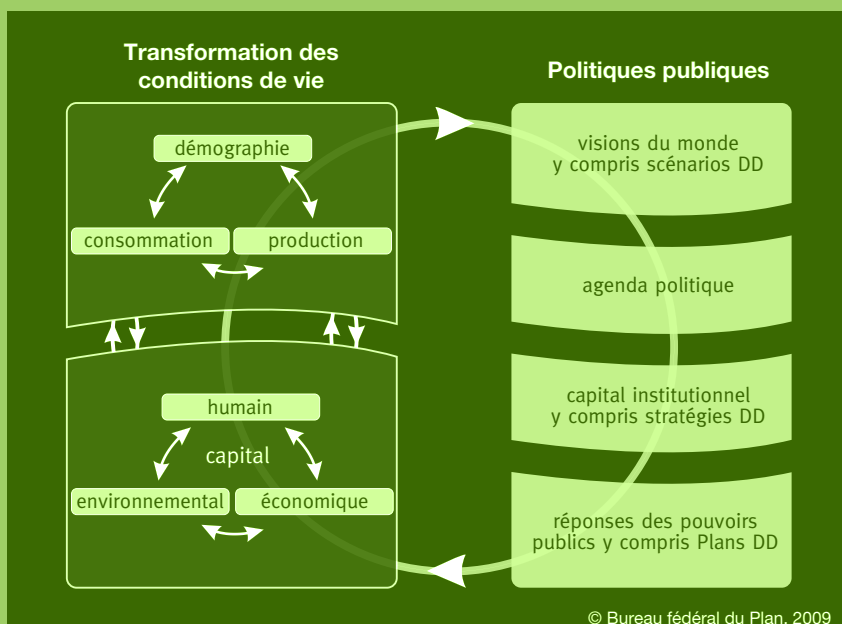


Partie I: Mesure des progrès sociétaux

Le Rapport fédéral 2009 évalue la situation belge à l'aide d'un bilan stratégique d'indicateurs de développement durable (IDD). Ce bilan donne une vue d'ensemble de la progression actuelle de la société vers des objectifs stratégiques de développement durable (OSDD).

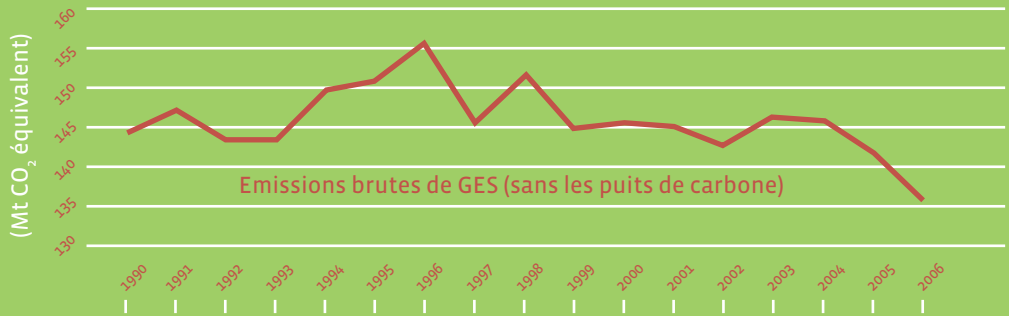


Les IDD sont incontournables pour donner une mesure des tendances en matière de développement durable sur des questions aussi importantes que les flux démographiques et économiques, les pressions sociales et environnementales, les stocks de ressources humaines, environnementales et économiques.



Le Rapport montre que les indicateurs de flux démographiques, économiques et de pressions enregistrent certains progrès dans la direction des OSDD. C'est surtout le cas dans les domaines de l'énergie et du climat.

Quantités émises de gaz à effet de serre en Belgique, 1990-2006



Source : Commission nationale Climat, 2008

Les résultats encourageants enregistrés dans le domaine de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre ne doivent pas occulter les domaines où des progrès restent à faire. En effet, pour les indicateurs montrant l'état des stocks de ressources humaines et environnementales, les progrès sont peu perceptibles.

- L'état des ressources humaines reste fragilisé par le risque de pauvreté et par le taux de chômage. En 2007, le risque de pauvreté touchait 15 % de la population totale et le taux de chômage 12,6 % de la population active. Depuis fin 2008, le taux de chômage augmente dans le contexte actuel de crise économique.
- L'état des ressources environnementales reste préoccupant en ce qui concerne la pollution de l'air et la diversité biologique. Toutefois, ce constat doit être complété par les indicateurs environnementaux suivis par les Régions.
- Concernant l'état des stocks économiques, l'évolution de la dette publique était encore relativement favorable jusqu'en 2007, mais la situation s'est dégradée depuis lors. Les indicateurs concernant les dépenses publiques consenties pour relever certains défis de développement durable en matière de Recherche et développement et de Coopération au développement sont loin d'avoir atteint leurs objectifs.



Le Rapport rappelle que la définition des objectifs stratégiques est basée sur des engagements sociaux (exemple 1), environnementaux (exemple 2) et économiques (exemple 3).

Exemple 1

Toute personne disposera au moins de 20 litres d'eau pure et potable par jour

(Programme des Nations unies pour le développement 2006)

Exemple 2

Parvenir d'ici à 2010 à une réduction importante du rythme actuel de l'appauvrissement de la diversité biologique

(Plan de mise en œuvre de Johannesburg 2002)

Exemple 3

La dette publique des Etats ne peut dépasser 60 % du PIB (produit intérieur brut)

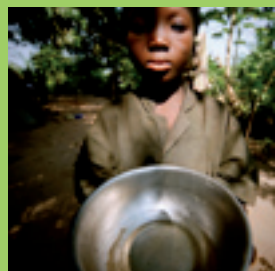
(Traité de Maastricht 1992)

Ces engagements sont pris par la communauté internationale dans le cadre de stratégies différentes négociées indépendamment les unes des autres. Ces objectifs sont donc définis dans le cadre de différentes visions à long terme. Comme ils résultent de négociations séparées, il est loin d'être facile d'assurer une cohérence entre eux.

Le Rapport explore ainsi deux questions importantes: d'une part la question des tendances et des progrès de chaque indicateur vers son objectif stratégique, d'autre part la question de l'intégration de ces indicateurs et de ces objectifs dans des visions cohérentes du développement actuel et à long terme de la société. Adoptés indépendamment les uns des autres, pour résoudre chaque fois des problèmes spécifiques, les OSDD sont-ils réalisables ensemble?

Les réponses à cette dernière question restent vagues.

Pour preuve, les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont souvent présentés comme contradictoires par rapport aux objectifs de croissance économique ou d'emploi. Pourtant, tous ces objectifs concernent des activités humaines ainsi que leurs impacts sur l'état des ressources humaines et environnementales. Leur réalisation appelle donc des décisions politiques coordonnées. Dans leur prise de décisions, les autorités politiques auraient intérêt à adopter une vision d'ensemble de ces objectifs. Cela permettrait de les éclairer sur les risques posés par les cercles vicieux et sur les possibilités de synergies.



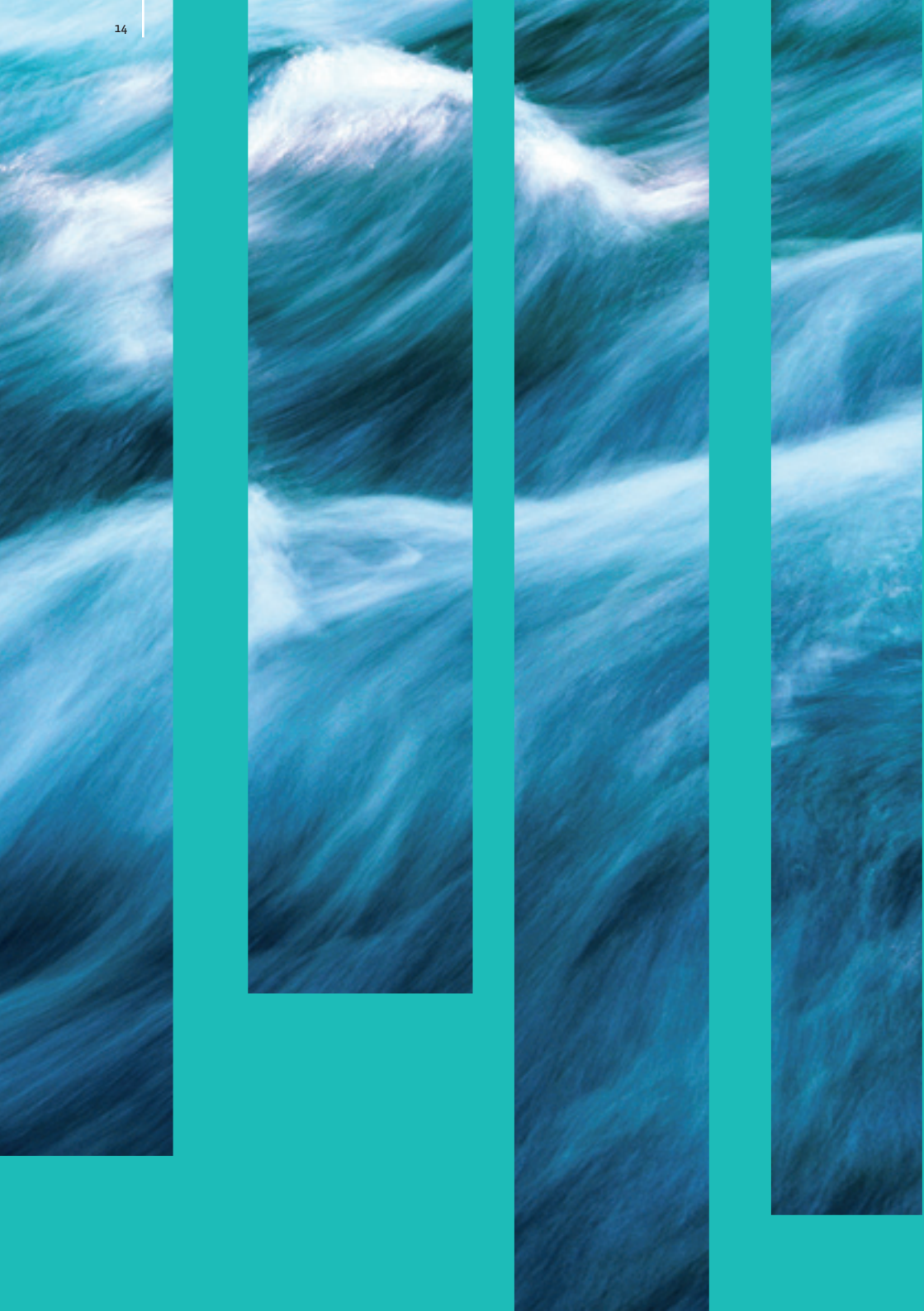
Les efforts consentis jusqu'ici pour accroître l'intégration de ces objectifs et pour relier ces décisions entre elles à l'aide d'IDD sont toutefois restés insuffisants, tant dans la préparation des politiques nationales que dans la préparation des politiques internationales.



Les modes de consommation actuels en matière d'alimentation et de transports peuvent favoriser l'accroissement du nombre d'individus en surpoids, avec excès de cholestérol, tension trop élevée... tendance corrélée avec l'augmentation des maladies cardio-vasculaires ou d'autres handicaps. Dans une période où les moyens de l'Etat se sont réduits, le risque est grand de voir s'enclencher un cercle vicieux où le nombre de problèmes de santé entraîne des coûts toujours plus élevés pour la sécurité sociale et une dégradation des conditions de vie et d'activité en société. Suivre en parallèle les indicateurs d'évolution des modes de consommation non durables, d'amélioration de la santé, de réduction de la dette publique... peut éclairer plus efficacement les décideurs sur les développements interdépendants de domaines très éloignés. Cela peut aider à briser des cercles vicieux en agissant en amont. Il s'agirait ici, par exemple, de politiques de prévention vers les citoyens ou d'action sur les modes de production des entreprises agro-alimentaires.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre exige des changements importants dans les modes de production comme dans les modes de consommation. Changements de comportements difficiles à susciter dans le contexte de bas prix énergétique. En outre, les économies d'énergie sont souvent considérées comme opposées à la croissance économique. Des actions pour créer des emplois dans des activités d'économie d'énergie ou de production éco-efficace permettent de gagner sur les deux plans: la réduction des émissions et l'éradication de la pauvreté. A cet égard, l'Organisation internationale du travail, associée à d'autres organismes comme le Programme des Nations unies pour l'environnement, rappelle que les secteurs du recyclage, des transports publics, de l'agriculture, de la gestion durable des forêts offrent encore de belles possibilités pour lier la production à la protection de l'environnement et à la création d'emplois, qu'ils soient qualifiés ou non.





Partie II: Outils de mesure

Le Rapport fédéral 2009 apporte une contribution importante au débat sur les outils de mesure. Ces outils permettent de construire une bonne vision à long terme des différentes tendances du développement d'un pays. C'est dans les années '40 et '50 que la comptabilité nationale a commencé à produire des indicateurs utiles pour gouverner le développement économique.

Il s'agissait avant tout de faire face à l'enjeu de la reconstruction après la deuxième guerre mondiale. Les indicateurs issus de cette comptabilité, comme le PIB et les indicateurs de finances publiques, restent très utiles pour mesurer certains progrès de la société vers un développement durable. Mais de nouvelles crises apportent de nouveaux défis qui requièrent à leur tour de nouveaux outils. Pour cette raison, la comptabilité nationale s'améliore constamment et d'autres systèmes comptables apparaissent.



Le Rapport fédéral 2009 rappelle qu'il existe deux grandes catégories d'outils dérivés de ces systèmes comptables.

1. Les indicateurs très synthétiques

Le Rapport examine de façon systématique un nombre restreint d'IDD agrégés ou composites, apportant d'autres informations-clés que celles contenues dans le PIB. Ces IDD sont présentés plus haut (voir pages 6/7).

Le Rapport montre qu'au cours des vingt dernières années, les indicateurs classiques comme le PIB ont été complétés par d'autres indicateurs synthétiques. Ces indicateurs synthétiques permettent d'informer sur les enjeux sociaux, environnementaux et institutionnels du développement. La comptabilité nationale s'est ainsi élargie progressivement aux comptes satellites sociaux et environnementaux. Ces comptes peuvent mesurer d'autres enjeux du développement en reliant des données économiques à des données sociales ou environnementales.



L'indicateur de développement humain (IDH) ainsi que l'empreinte écologique et la bio-capacité sont aussi des exemples d'indicateurs qui livrent des informations complémentaires à celles du PIB. Ces deux types d'indicateurs ont réussi à mobiliser l'attention sur le développement humain et sur les pressions exercées par les activités humaines sur l'état de l'environnement. Cependant, après examen, leur utilité pour la prise de décision en Belgique est apparue moins



évidente que celle d'indicateurs plus directement liés à des objectifs et à des cibles politiques. Quant aux indicateurs de mise en œuvre des plans de DD, ils constituent un outil important pour aider les pouvoirs publics à suivre et à rendre des comptes sur les politiques menées.



2. Les tableaux d'indicateurs

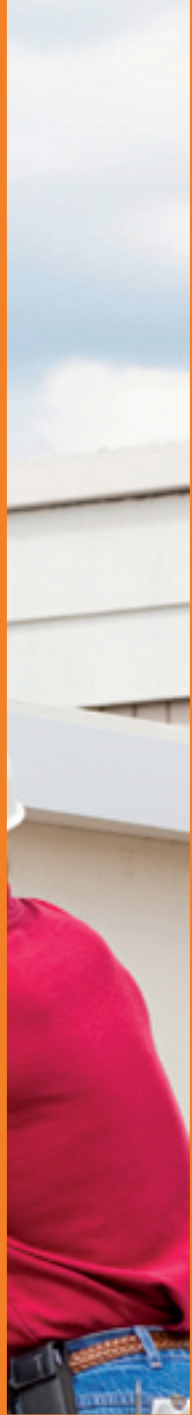
Le Rapport présente un grand tableau de 88 IDD et un tableau restreint de 18 IDD. Ces deux tableaux sont fondés sur des fiches qui résument des problématiques selon une méthode commune. Chaque fiche explique aussi les liens de ces IDD avec les stratégies de développement durable et leurs objectifs.

Qu'ils soient extensifs ou restreints, les tableaux présentent le gros avantage de permettre d'appréhender des problématiques parfois très différentes selon une méthodologie commune.

Le Rapport aborde la question des tableaux, extensifs ou restreints, contenant des IDD plus ou moins synthétiques. Ces tableaux permettent d'avoir une vision bien diversifiée des flux et des stocks de nature sociale, environnementale et économique. Ce Rapport contient 51 fiches qui documentent non seulement les problématiques choisies de façon systématique, mais qui permettent aussi de suivre et d'évaluer les évolutions des IDD, que ces évolutions soient favorables ou contraires à l'accroissement du bien-être de la société.

Si le Rapport présente un nombre aussi élevé que 88 indicateurs dans ces fiches, c'est parce que le développement durable est un domaine vaste et complexe. Mais comme une vue simplifiée est nécessaire, le Rapport présente aussi un tableau réduit avec 18 indicateurs (voir ci-dessous) dans le grand tableau. Ces 18 indicateurs correspondent à des priorités politiques et à la diversité des problématiques de développement. Basée sur l'expérience d'autres pays et d'organismes internationaux, cette liste restreinte à suivre au niveau fédéral est de taille comparable aux listes qui existent à d'autres niveaux de pouvoir, régionaux ou internationaux.

Indicateurs clés du tableau réduit (sélectionnés dans le Tableau d'IDD)	Thèmes
Nombre de personnes séjournant légalement en Belgique réparti selon 3 classes d'âge	Changement démographique
PIB (taux de croissance)	Développement socio-économique
Intensité en matières	Modes de C&P durables
Part de la consommation d'énergie produite à partir des sources d'énergie renouvelables dans la consommation d'énergie primaire	Energie et changement climatique
Intensité en transport routier	Transport durable
Consommation apparente de viande par habitant répartie selon les types de viande	Alimentation
Part de la population adulte qui présente un IMC supérieur à 25 (surpoids)	Santé publique
Quantités émises de gaz à effet de serre	Energie et changement climatique
Quantités émises d'azote dans l'eau répartie selon les secteurs	Alimentation
Part de la formation brute de capital fixe des entreprises et des administrations publiques dans le PIB	Développement socio-économique
Part de la population présentant un risque de pauvreté en Belgique	Inclusion sociale
Taux d'emploi réparti selon 3 classes d'âge	Développement socio-économique
Espérance de vie (à la naissance) répartie selon le genre	Santé publique
Part des espèces menacées d'oiseaux en Belgique	Ressources naturelles
Nombre d'espèces de poissons commerciaux dans la Mer du Nord et les eaux limitrophes, dont le stock est à l'intérieur des valeurs de précaution	Ressources naturelles
Dette brute consolidée au sens du Traité de Maastricht en % du PIB	Bonne gouvernance
Aide publique au développement en % du revenu national brut	Partenariat mondial
Total des mesures du PFDD réparti selon les 3 étapes de mise en œuvre ou les 3 autres catégories	Bonne gouvernance



Recommandations

Cette évaluation de la situation actuelle en Belgique en matière de développement durable arrive à la conclusion que si des progrès en direction des objectifs de développement durable sont observés sur certains flux, de grands efforts sont encore nécessaires dans d'autres matières, particulièrement dans celles qui concernent les stocks de capitaux. Que ce soit sur le plan social, environnemental ou économique, l'évolution des capitaux de base du développement présente des aspects peu rassurants.

La principale recommandation consiste à renforcer les politiques dans les domaines où les indicateurs montrent une évolution peu favorable de nos ressources. Cependant, le manque d'outils de qualité pour mesurer cette évolution empêche de formuler concrètement une telle recommandation. C'est pourquoi ce Rapport fédéral formule dix recommandations.



Le Rapport formule **cinq recommandations générales.**

1. Ne pas trop limiter le nombre d'indicateurs synthétiques adoptés pour suivre les progrès dans la voie d'un développement durable. Le Rapport recommande par ailleurs d'adopter simultanément un grand tableau et un tableau restreint. En effet, la réduction d'information liée au choix d'un indicateur unique ou d'une liste trop restreinte d'indicateurs donne une image trop incomplète des progrès de la société.

2. Tenir compte de la logique de système dans l'élaboration de listes ou de tableaux d'indicateurs de développement durable. En effet, les indicateurs représentent des évolutions interdépendantes, reliant entre eux des flux et des stocks, mais également des aspects sociaux, environnementaux, économiques et de gouvernance du développement.

3. Définir des indicateurs de suivi dès l'adoption de chaque décision politique. Ces indicateurs de gouvernance doivent recevoir autant d'attention que ceux des performances sociales, environnementales et économiques. En effet, il est impossible de démontrer le lien de cause à effet entre la décision politique et son impact ex post sur les performances et les conditions de vie en société. Par contre, il est possible de suivre de près la mise en œuvre d'une mesure pour s'assurer qu'elle n'était pas un simple effet d'annonce.

4. Faire d'urgence l'inventaire des lacunes dans les données existantes

et consentir des efforts pour les combler. Le Rapport recommande également de veiller à la qualité et la cohérence des données à tous les niveaux de pouvoir en Belgique. En effet, il est crucial de pouvoir disposer de données de bonne qualité pour construire des indicateurs utiles. Priorité devrait notamment être accordée aux données en matière de santé, y compris de santé environnementale, et de transports.

5. Augmenter le consensus social sur la politique à mener

en encourageant des débats sur la base d'objectifs et d'indicateurs issus d'exercices de prospective intégrés. En effet, les débats de société sur les visions de développement durable accroissent les chances de consensus sociétal sur la politique à mener et les synergies possibles lors de leur mise en œuvre.

Le Rapport fédéral sur le développement durable a étudié en particulier **certaines indicateurs synthétiques** et formule en ce qui les concerne les **cinq recommandations** suivantes.

6. Inclure la dette publique dans les indicateurs de développement durable.

Etant donné que la dette publique d'un pays ne figure généralement pas dans les indicateurs synthétiques agrégés proposés par les acteurs d'un développement durable pour évaluer la situation, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande de l'y inclure systématiquement, de même que certaines recettes ou dépenses publiques, pour apprécier les progrès quantitatifs réalisés dans la soutenabilité des finances publiques, conformément à l'esprit de l'article 7 bis de la Constitution belge: *«Dans l'exercice de leurs compétences respectives, l'Etat fédéral, les communautés et les régions poursuivent les objectifs d'un développement durable, dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, en tenant compte de la solidarité entre les générations».*

7. Anticiper l'entrée en vigueur d'une base légale européenne sur les comptes satellites environnementaux.

Etant donné que les comptes satellites environnementaux et leurs indicateurs synthétiques agrégés jouent un rôle essentiel pour mesurer l'interdépendance entre les aspects économiques et environnementaux de la production et de la consommation d'un pays, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande d'anticiper l'entrée en vigueur de la base légale européenne sur les comptes satellites environnementaux. Cette base est attendue pour amener les Etats membres à publier de façon régulière plusieurs comptes satellites environnementaux (émissions dans l'air, dépenses de protection de l'environnement, flux de matières, écotaxes).

8. Affecter des moyens administratifs suffisants au suivi de l'exécution des plans.

Etant donné que les indicateurs synthétiques de mise en œuvre des Plans fédéraux de développement durable instaurés par la loi du 5 mai 1997 sur la *coordination de la politique fédérale de développement durable* sont indispensables au suivi de l'exécution de ces plans, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande que des moyens administratifs suffisants soient clairement affectés à ce suivi et qu'une communication avec le public soit assurée systématiquement à son sujet.

9. Alimenter de façon régulière les bases de données de la FAO

(Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Etant donné que l'empreinte écologique et la biocapacité sont des indicateurs synthétiques agrégés pour communiquer sur l'usage fait par un individu ou un pays de ressources naturelles de la planète, exprimé en unités physiques, et que leur calcul est effectué par le GFN (Global Footprint Network) sur la base des données d'organismes internationaux, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande que la Belgique alimente de façon régulière les bases de données de la FAO pour que le calcul effectué par le GFN reflète mieux sa situation réelle.

10. Prendre en compte d'autres indicateurs synthétiques.

Etant donné que l'indicateur de développement humain est un indicateur synthétique composite permettant de communiquer sur les aspects de niveaux de vie, santé et éducation du développement d'un pays, le Rapport fédéral sur le développement durable recommande que d'autres indicateurs synthétiques soient pris en compte, reflétant d'autres aspects sociaux des visions de développement durable à long terme, comme les impacts sociaux des pressions exercées par la production et de consommation d'un pays ou l'équité dans la répartition des richesses de la planète dans et entre les pays.



Vous souhaitez en savoir plus?
Plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Surfez sur <http://sustdev.plan.be> et téléchargez *Indicateurs, objectifs et visions de développement durable*, Rapport fédéral sur le développement durable 2009 en pdf. Toujours à partir du même site, vous pouvez aussi commander la version papier du rapport.

Si vous le souhaitez, le Bureau du Plan peut vous faire parvenir le recueil des 4 premiers Rapports. Ceux-ci ont été enregistré sur un CD-ROM contenant également d'autres documents de référence dans le domaine du développement durable, tant en Belgique qu'au niveau international.

Tous ces documents peuvent également être obtenus sur simple demande envoyée par courrier électronique (sustdev@plan.be) ou encore en téléphonant au 02 507 74 82.